

MaiaSpace

SASU au capital de 3 225 000 €

Siège social : Bâtiment A37 ArianeGroup, Forêt de Vernon, 27200 Vernon, France
824 528 129 RCS Evreux

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 11 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 mai,

La société ArianeGroup Holding, société par actions simplifiée au capital de 374.091.284 euros, ayant son siège social 51-61 Route de Verneuil, 78130 Les Mureaux, identifiée sous le numéro 519 032 171 RCS Versailles,

Agissant en qualité d'associé unique (l'"**Associé Unique**"), propriétaire de la totalité des 3 225 000 actions de la société MaiaSpace (la "**Société**"),

APRÈS AVOIR PRÉALABLEMENT RAPPELÉ QUE :

Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes de la Société, a été avisé des présentes, et le président de la Société a remis à l'Associé Unique les documents suivants :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du président ;
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ;
- le texte des résolutions soumises aux décisions de l'Associé Unique.

A PRIS LES DÉCISIONS PORTANT SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports du président et du commissaire aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par une perte de (3 240 093.14) euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Par ailleurs, il prend acte que la Société n'a pas engagé, au cours de l'exercice écoulé, de dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2022 d'un montant de (3 240 093.14) € au compte de report à nouveau. Le report à nouveau de la Société est ainsi porté à (3 263 331.80) € après affectation.

Le résultat de l'exercice se trouve par conséquent affecté comme suit :

ORIGINE	
Résultat de l'exercice	(3 240 093.14)€
Report à nouveau antérieur	(23 238.66)€
Total	(3 263 331.80)€
AFFECTATION	
Report à nouveau	(3 263 331.80)€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, prend acte qu'aucune convention visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat de Ernst & Young et Autres, dont le siège social est situé 1, place des Saisons, 92037 Paris La Défense Cedex, identifiée sous le numéro 438 476 913 RCS Nanterre, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028. Ernst & Young et Autres ont déclaré par avance ne faire l'objet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance leur interdisant d'exercer les fonctions qui leur sont ainsi conférées et accepter lesdites fonctions.

L'Associé Unique décide de ne pas pourvoir au remplacement du commissaire aux comptes suppléant, Auditex.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de droit.

*
* *
*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
ArianeGroup Holding



MaiaSpace

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



MaiaSpace

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société MaiaSpace,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MaiaSpace relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Christophe Goudard



SAS MAIASPACE

Exercice clos au 31 décembre 2022

COMPTES ANNUELS

orcom
Expertise Comptable Audit & Conseil

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 331	6 266	9 065	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 435	153	7 282	
	Autres immobilisations corporelles	115 720	11 665	104 055	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	1 997		1 997		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	73 166		73 166		
	TOTAL (II)	213 648	18 083	195 565	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	15 679		15 679	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	60 000		60 000	
	Autres créances	269 781		269 781	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	2 489 685		2 489 685	536 935	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	160 569		160 569	
	TOTAL (III)	2 995 713		2 995 713	536 935
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	3 209 361	18 083	3 191 278	536 935

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

73 166

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 725 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 675 000	
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(23 239)	
	Résultat de l'exercice	(3 240 093)	(23 239)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	2 136 668	476 761
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	259 637	
	Total des provisions	259 637	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		40 974
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	401 490	19 200
	Dettes fiscales et sociales	393 483	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	794 973	60 174
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 191 278	536 935
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(3 240 093,14)	(23 238,66)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	794 973	60 174
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	250 000		250 000	
	Montant net du chiffre d'affaires	250 000		250 000	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
Autres produits			4		
Total des produits d'exploitation (1)				250 004	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 552 887	23 239
	Impôts, taxes et versements assimilés			12 588	
	Salaires et traitements			1 125 668	
	Charges sociales du personnel			425 175	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			18 083	
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			259 637		
Autres charges			96 059		
Total des charges d'exploitation (2)				3 490 097	23 239
RESULTAT D'EXPLOITATION				(3 240 093)	(23 239)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 240 093)	(23 239)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPO TS		(3 240 093)	(23 239)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		250 004	
TOTAL DES CHARGES		3 490 097	23 239
RESULTAT DE L'EXERCICE		(3 240 093)	(23 239)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Faits caractéristiques

Activité de la Société au cours de l'exercice

La société a démarré son activité en cours d'exercice 2022.

Il s'agit d'une activité de conception, développement et production d'un lanceur civil semi-réutilisable avec une capacité d'emport maximale de 700 kg sur une orbite de référence héliosynchrone de 700 km lors de la récupération de l'étage principal (ci-après le "lanceur"); de commercialisation, seule ou avec un tiers, des services de lancements spatiaux et d'opérations de lancement associées audit Lanceur ainsi que des services de transports orbitaux, réalisés en continuité du service de lancement du Lanceur.

Au cours de l'exercice 2022, une augmentation de capital, entièrement souscrite par l'associé unique a été réalisée. Cela porte le capital social à 1 725 000 euros.

Un nouveau président, Monsieur Yohann Leroy a été nommé le 21 mars 2022.

Conflit en Ukraine

Le conflit armé entre l'Ukraine et la Russie, qui a débuté le 24 février 2022, et ses impacts potentiels sur l'économie mondiale sont suivis de manière rapprochée par la gérance.

A l'avenir, celui-ci pourrait avoir des conséquences directes ou indirectes sur la performance du secteur d'activité de la société, le chiffre d'affaires généré et/ou le montant des charges courantes engagées dans le cadre de l'exploitation ainsi que l'éventuelle valorisation et liquidité des actifs de la société.

Éléments post-clôture

Une augmentation de capital de 6 Millions d'euros a été réalisée en date du 18 janvier 2023 décomposée de la manière suivante : 4,5 M€ en prime d'émission et 1,5 M€ en augmentation de capital.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 191 278** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **250 004** euros et un total **charges** de **3 490 097** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 240 093** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Consolidation

Identité de l'entité qui inclut la société MAIASPACE dans son périmètre de consolidation par intégration globale :

ARIANEGROUP HOLDING SAS (RCS: 519 032 171)

51-61 Route de Verneuil

78130 Les Mureaux

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et

Règles et Méthodes Comptables

taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés jusqu'à la date de l'arrêté des comptes ont été couverts par des provisions et notamment :

- Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière (voir paragraphe suivant),

Règles et Méthodes Comptables

Engagements de retraite

Les indemnités de départ, prestations et charges assimilées sont calculées dans le respect :

- De la convention collective de la métallurgie,
- Des différents accords d'entreprise.

Ces régimes à prestations définies dont l'objet d'une évaluation actuarielle.

Les engagements ainsi évalués, net des éventuels actifs de couvertures, font l'objet d'une provision au passif du bilan.

Au 31 décembre 2022, les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sociaux sont les suivantes :

	MAIA SPACE
Taux d'inflation	3%
Taux d'actualisation	3,60%
Table de mortalité	INSEE 2016-2018 - donnees def
Age de départ à la retraite Non Cadre	62 ans
Age de départ à la retraite Cadre	64 ans
Taux de charges sociales	50%

Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au cours du mois de la transaction.

A la date de clôture, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Intégration fiscale et impôts sur les bénéfices

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A et suivants du Code Général des Impôts mis en place par ArianeGroup Holding SAS société immatriculée Versailles sous le RCS 519 032 171. La société MaiaSpace SAS est dans le périmètre d'intégration depuis le 1er janvier 2018.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ArianeGroup Holding prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'Impôt selon le principe de la neutralité fiscale et règle sa dette d'impôt à ArianeGroup Holding SAS, société tête de Groupe.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			15 331			15 331
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			15 331			15 331
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			7 435			7 435
Instal., agencement, aménagement divers			3 558			3 558
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			112 161			112 161
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			1 997			1 997
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			125 151			125 151
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			73 166			73 166
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			73 166			73 166
TOTAL			213 648			213 648

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles		6 266	6 266
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		6 266	6 266
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels		153	153
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		232	232
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier		11 432	11 432
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 817	11 817	
TOTAL		18 083	18 083	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		259 637		259 637
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chgcs sociales et fiscales sur congés à paycr				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		259 637		259 637	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL			259 637		259 637
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		259 637		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	73 166	73 166	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	60 000	60 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 353	1 353	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	267 348	267 348	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	1 080	1 080		
Charges constatées d'avances	160 569	160 569		
TOTAL DES CREANCES		563 515	563 515	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	401 490	401 490		
	Personnel et comptes rattachés	56 132	56 132		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	298 461	298 461		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 000	10 000		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	28 890	28 890		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		794 973	794 973		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		60 000
Autres créances clients		60 000
Clients - Factures à établir	60 000	

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		168 881
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		88 845
Fourn. Fact. Non Parven.	88 845	
Dettes fiscales et sociales		80 036
Dettes prov. pour CP	56 132	
Org. sociaux - Taxe apprentissage Vers Libérateur	920	
Charges sociales sur CP	22 967	
Formation continue	17	

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	500 000			1 225 000	1 725 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				3 675 000	3 675 000
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		(23 239)			(23 239)
Résultat de l'exercice	(23 239)	23 239		(3 240 093)	(3 240 093)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	476 761			1 659 907	2 136 668

Date de l'assemblée générale 30/05/2022

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 476 761

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 476 761

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 659 907

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500 000,00	1,0000	500 000,00
	Emises pendant l'exercice		1 225 000,00	1,0000	1 225 000,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 725 000,00	1,0000	1 725 000,00

La répartition par principaux actionnaires est la suivante :

Rubriques	Pays	Nombre d'actions détenues	Montant en €	% détenu
ArianeGroup Holding	France	1 725 000	1 725 000	100%
TOTAL		1 725 000	1 725 000	100%

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	250 000		250 000
TOTAL	250 000		250 000

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		16	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		16	

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2022

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
ARIANEGROUP HOLDING 51-61 ROUTE DE VERNEUIL 78130 LES MUREAUX	SAS	1 725 000	100,00

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des engagements de départs en retraite provisionné a été évalué selon la méthode dite "prospective avec salaires de fin de carrière", qui consiste, pour chaque salarié, à calculer la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de service lui donneront droit lors de son départ en retraite.

Le montant de la provision pour engagement retraites présent dans les comptes clos au 31 décembre 2022 fait apparaître un montant de 260 K€.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	20 100	10 974	86,62	75,47				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur	3 105	3 566	13,38	24,53				
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	23 205	14 540	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	23 205	14 540	100,00	100,00				